



**RÉUNION PUBLIQUE**  
**LUNDI 17 JUIN 2024**



**18H30**

**Amphithéâtre**  
**lycée Julien Gracq**

**Futur collège public**  
**de Beaupréau-en-Mauges**

**DÉVOILEMENT DU NOUVEAU COLLÈGE**



# Table des matières

<b>« Un engagement tenu »</b> .....	<b>2</b>
<b>Historique du projet</b> .....	<b>3</b>
<b>Rappel du cahier des charges</b> .....	<b>4</b>
Respect des souhaits exprimés par les citoyens lors de la concertation de 2022.....	4
Un collège inclusif.....	4
Un projet exemplaire sur le plan environnemental.....	4
Des espaces extérieurs au cœur du projet.....	5
<b>Le projet architectural</b> .....	<b>6</b>
Le choix d'un bâtiment circulaire .....	6
L'entrée.....	7
La cour oasis : un espace calme et apaisant .....	8
Le centre de documentation et d'information (CDI) .....	9
La restauration scolaire.....	10

## « Un engagement tenu »

*« En août 2021, dans la foulée de mon élection à la tête du Département, j'ai annoncé la construction d'un collège public sur la commune de Beaupréau-en-Mauges. Ce chantier de 20 millions d'euros est l'investissement le plus important de cette mandature. Cet engagement sera tenu.*



*Le projet qui a été sélectionné est à la fois moderne, pratique et respectueux de l'environnement. C'est un bâtiment emblématique du XXI<sup>e</sup> siècle, parfaitement en phase avec notre volonté d'agir en proximité et au service des habitants de Maine-et-Loire. Ce nid protecteur est un geste architectural remarquable qui s'insère parfaitement dans son environnement.*

*Fruit d'une détermination politique, d'une concertation publique exemplaire et d'une riche collaboration entre les partenaires locaux et les futurs usagers, ce collège contribue à l'aménagement et au dynamisme des Mauges. Il participe à son attractivité et améliore la qualité de vie des familles qui y vivent ou viendront s'y installer.*

*Ce collège incarne notre ambition politique en faveur de notre jeunesse, de la transition écologique et de nos territoires ! »*

**Florence Dabin**

Présidente du Département de Maine-et-Loire

La commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges, située au coeur des Mauges, accueillera bientôt un collège public. Ce projet viendra compléter le maillage territorial des établissements publics sur une commune importante qui en est jusqu'à présent dépourvue.

L'enjeu central est la création d'un équipement de proximité qui doit s'inscrire durablement dans le quotidien des habitants.

## Historique du projet

- 2021 :
  - o 31 août, annonce de la création d'un collège public à Beaupréau-en-Mauges par la Présidente du Département, suivie d'un engagement commun avec les élus locaux
- 2022 :
  - o Concertation citoyenne et identification des attentes et besoins des futurs utilisateurs
- 2023 :
  - o Lancement de la consultation du concours de maîtrise d'œuvre (concours d'architecture)
  - o Choix des candidats par le jury
- 2024 :
  - o Jury de concours, sélection de l'architecte Atelier Loyer
  - o Ajustement du projet avec l'architecte

# Rappel du cahier des charges

Capacité du collège : 360 élèves

**Coût prévisionnel de l'opération : 20 millions d'euros** (comprenant les travaux d'accès financés par la ville). Le foncier est mis à disposition par la commune.

## Respect des souhaits exprimés par les citoyens lors de la concertation de 2022

33 usagers composaient le groupe de travail. La communauté éducative, les parents d'élèves, les agents des collectivités en lien avec l'éducation, les élèves et les associations locales ont pu s'exprimer à cette occasion.

Cinq enjeux majeurs avaient été identifiés :

- **Bien-être** : penser l'ambiance des bâtiments ;
- **Vivre-ensemble** : inventer les espaces de convivialité ;
- **Pédagogie** : un établissement support des évolutions sociétales ;
- **Écologie** : un établissement adapté aux enjeux climatiques et environnementaux ;
- **Intégration dans l'existant** : favoriser les liens avec le territoire.

## Un collège inclusif

Le collège doit être :

- Au-delà de la réglementation en matière d'accessibilité sans aucun espace exclusif pour éviter toute discrimination,
- Adapté à tous les usagers,
- Inclusif, les espaces sont conçus pour que tous les élèves du secteur puissent y être scolarisés quels que soient leurs besoins.

## Un projet exemplaire sur le plan environnemental

Les exigences devaient permettre d'atteindre des performances environnementales exemplaires, à savoir :

- Une démarche de Haute Qualité Environnementale,
- La mise en œuvre de la réglementation thermique applicable à partir de 2028,
- L'utilisation de ressources locales et de matériaux biosourcés,
- Une conception bioclimatique permettant un bâtiment passif,
- Une gestion durable et intégrée des eaux pluviales,
- Une surface importante de panneaux solaires photovoltaïques.

## Des espaces extérieurs au cœur du projet

Les attendus :

- Végétalisation de 50 à 70 % des espaces ;
- Mise à distance des habitations au nord du site ;
- Création d'îlots de fraîcheur pour le confort en été ;
- Création d'espaces pédagogiques extérieurs ;
- Prise en compte de la biodiversité grâce aux relevés effectués sur site ;
- Travail sur le choix des essences végétales et leurs dispositions ;
- [Gestion intégrée des eaux pluviales](#) : l'eau de pluie rejoindra les nappes phréatiques sans passer par les égouts, grâce à un projet compact laissant une grande part aux espaces paysagers permettant l'infiltration des eaux de pluie ;
- Conservation d'une réserve foncière permettant une évolution du bâtiment si cela s'avérait nécessaire ;
- Abris vélos.

# Le projet architectural

*« Ce collège est un symbole d'union, d'unité et de continuité par sa forme circulaire. Il rassemble, il concentre. Ce nid d'enseignement est protecteur. Il met les élèves à l'abri et sous surveillance de tous points de l'établissement pour garantir leur sécurité.*

*Chaque heure du cadran est égale pour souligner l'égalité, la solidarité, l'inclusion et l'interdépendance. Un collège béton / bois / paille, bas carbone qui se projette avec 50kg/m<sup>2</sup> de matériaux biosourcés dans sa construction. Un projet éco-responsable en phase avec son environnement et son temps. »*

Philippe Loyer, architecte

## Le choix d'un bâtiment circulaire

Par sa forme ronde, le collège est un cadran solaire qui marque ses heures comme une horloge. La disposition circulaire, en particulier avec son patio récréatif central, favorise une interaction sociale accrue. Elle encourage et facilite le lien entre les collégiens et le personnel éducatif.

D'un point de vue technique et économique, la forme circulaire présente de nombreux avantages :

- 12 % d'économie de matière et de coût par rapport à une construction carrée ou rectangulaire,
- Ventilation naturelle dans tout le bâtiment,
- Environnement d'enseignement intérieur confortable,
- Baisse des besoins en énergie grâce à une utilisation du rayonnement solaire suivant les saisons et les heures de la journée.

Le bâtiment est composé ainsi :

- Pôle administratif,
- Pôle restauration,
- Pôle maintenance et entretien,
- Pôle vie sociale :
  - o Vie scolaire ;
  - o Locaux de santé ;
  - o Locaux des enseignants ;
- Pôle enseignement :
  - o Un centre de documentation et de ressources ;
  - o 12 salles banalisées dont une salle pour petits groupes et une salle supplémentaire pour faciliter des parcours personnalisés d'apprentissage ;
  - o 3 salles de sciences ;
  - o 2 salles de technologie.

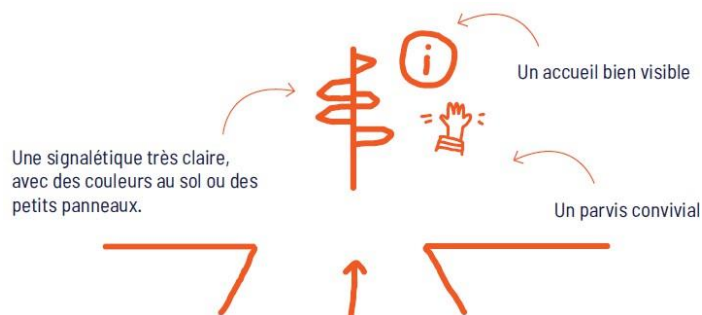


## L'entrée



© Atelier Loyer

Le souhait des participants à la concertation citoyenne :



### Explications

Le hall amène les élèves vers la cour intérieure du patio circulaire végétalisé. Compte tenu de la déclivité du terrain, cette cour connecte tous les niveaux du bâtiment notamment par un gradin intégrant une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite. C'est le lieu de rencontre et de rassemblement pour l'ensemble des usagers.

La cour dynamique et sportive est située à l'extérieur de l'anneau connecté à la cour centrale par le préau. Elle est destinée à des activités plus physiques évitant les conflits d'usage avec le calme à l'intérieur du patio.

### **Tous les espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite :**

- Par un ascenseur intérieur qui distribue de plein pied,
- Par la rampe du théâtre de la cour intérieure.

La forme des gradins de ce théâtre de plein air intègre une rampe réglementaire pour les personnes à mobilité réduite. Chacun peut circuler d'un niveau à l'autre, par un escalier ou par une rampe intégrée à l'œuvre.



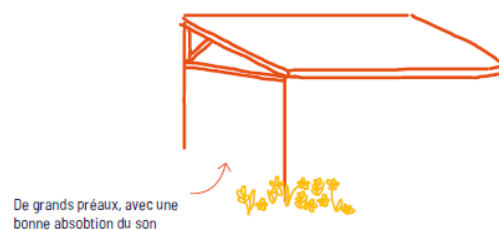
## La cour oasis : un espace calme et apaisant



© Atelier Loyer

Le souhait des participants à la concertation citoyenne :

« La cour paysagère devrait proposer une ambiance reposante, ressourçante. Les cours de récréation doivent être enherbées et arborées, afin d'assurer la fraîcheur lors des périodes chaudes. Elles devraient aussi être ouvertes sur l'extérieur, avec des perspectives sur l'horizon. »



Explications :

Cette cour, encerclée par le collège, propose des espaces naturels et des plateaux pour accéder aux trois niveaux de l'établissement. Elle intègre des coins calmes et des tables où les élèves peuvent étudier ou faire des jeux de société dehors à l'abri du vent. Un des objectifs majeurs du projet de cette cour est de favoriser le bien-être des collégiens.

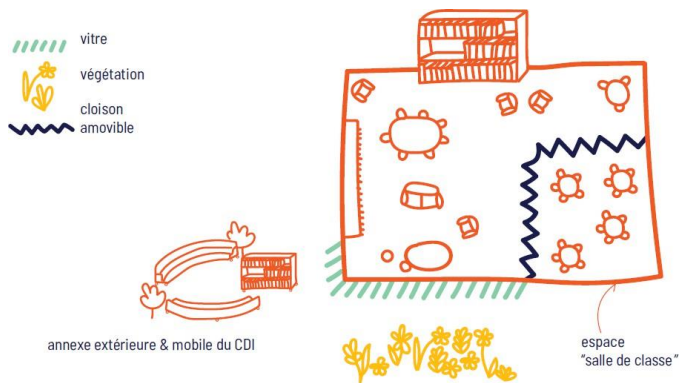
Véritable îlot de fraîcheur, cette cour peut accueillir un large public en dehors des temps éducatifs.

## Le centre de documentation et d'information (CDI)



© Atelier Loyer

### Le souhait des participants à la concertation citoyenne



### Explications

Le CDI fait la connexion entre la cour intérieure et l'anneau d'enseignement. Il est ouvert sur la cour intérieure végétalisée par une grande terrasse. Une multiplicité d'espaces de travail est proposée aux élèves.

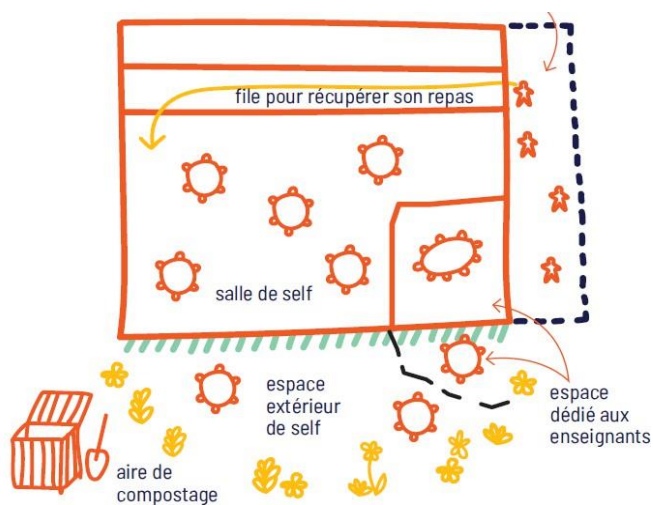


## La restauration scolaire



© Atelier Loyer

Le souhait des participants à la concertation citoyenne :



« Le futur self devrait être spacieux, lumineux, verdoyant, avec des espaces vitrés donnant sur la nature, sur des espaces arborés. Il serait calme grâce à une très bonne gestion de l'acoustique pour limiter le brouhaha. Le mobilier choisi devrait être différent des autres espaces, afin de couper la « monotonie » d'une journée de cours. »

### Explications

La salle à manger est largement ouverte sur le paysage d'une part et sur la cour intérieure d'autre part.

Une aire de compostage est prévue pour permettre la valorisation des déchets.

Tout a été pensé pour limiter le bruit, notamment grâce au choix des matériaux.

Rendez-vous au printemps 2025  
pour la pose de  
la première pierre !

Contact presse :

Fabrice Gasdon  
Attaché de presse  
f.gasdon@maine-et-loire.fr  
06 07 37 85 18